

# Projet de parc éolien Grand Tertre

## Lettre d'information n°1

### Commune de Beauvain (61)



*A l'heure du réchauffement climatique et de la transition énergétique, exploiter des sources d'énergie naturelles et renouvelables est à la fois un objectif et une nécessité. La société ALTERRIC SARL s'engage dans cette voie et développe un projet éolien sur la commune.*

#### FORUM D'INFORMATION

Une exposition présentera le projet en mairie de Beauvain **du lundi 18 au 25 mars 2022, dans la salle du conseil municipal.**

Des représentants de la société Alterric tiendront également des permanences d'information en mairie de Beauvain **le mardi 22 mars 2022 (de 14h à 19h) et le jeudi 24 mars 2022 (de 16h à 19h)**, pour répondre à vos questions.

**Attention, un passe vaccinal pourrait être demandé à l'entrée de la permanence, selon l'évolution du contexte sanitaire.**

# Où se situe la zone d'étude ?

La zone d'étude se situe sur la commune de Beauvain, entre la RD 266 au Sud et la forêt du Grais au Nord, et entre le réservoir d'eau à l'Ouest et la route de la Gouvière à l'Est. Cette zone a été définie en fonction de critères précis, propres à l'installation des éoliennes :

- un éloignement d'au moins 500 m des habitations, conforme à la réglementation
- une bonne exposition au vent dominant
- un raccordement au réseau électrique possible
- l'absence de périmètres de protection environnementaux au sein du site



## Développement d'un parc éolien

**STADE DU PROJET**  
EXPERTISES EN COURS  
L'implantation du projet éolien  
Grand Tertre sera connue  
prochainement



# Les études en cours : associer respect du territoire et production électrique

## L'étude sur le milieu humain :

### Les habitations

Une distance de 500 mètres minimum a été retenue par rapport à toutes les maisons.

### L'acoustique

La réglementation française est extrêmement stricte et respectueuse des riverains des parcs éoliens. Au niveau des habitations les plus proches, l'émergence sonore générée par les éoliennes ne doit pas être supérieure à 5 décibels le jour et 3 décibels la nuit par rapport au bruit résiduel (c'est-à-dire sans les éoliennes).

Le bruit résiduel doit être mesuré dans les villages et hameaux représentatifs à proximité du projet. Pour cela, plusieurs microphones (photo de micro ci-contre) seront prochainement installés chez des riverains par un bureau d'étude indépendant.



Suite à la mise en service du parc éolien, une nouvelle étude acoustique sera réalisée afin de vérifier sa conformité avec la réglementation.

### Le paysage

L'implantation d'éoliennes fait l'objet d'analyses paysagères soigneuses. Elles ont pour but de mettre en évidence les qualités paysagères, recenser et hiérarchiser les sensibilités patrimoniales. Cette analyse doit permettre de proposer différents scénarios d'implantation tout en veillant à intégrer au mieux les éoliennes dans le paysage. L'étude paysagère se base sur

- Les lignes de reliefs, les boisements
- Le patrimoine culturel et touristique
- Les voies de communication, les lieux de vie
- Les projets et parcs éoliens aux alentours, les lignes électriques, les châteaux d'eau, etc... //

## L'étude sur le milieu naturel :

L'étude sur la faune et la flore est en cours de réalisation par des spécialistes indépendants et se déroule sur un cycle biologique complet. Cette étude a pour but de :

- Recenser et localiser les zones naturelles sensibles du secteur
- Réaliser un inventaire de terrain des espèces végétales et animales (Plantes, Oiseaux, Chauves-souris,...)
- Analyser les fonctionnalités écologiques du secteur



plusieurs aires d'études en prenant en compte plusieurs critères :

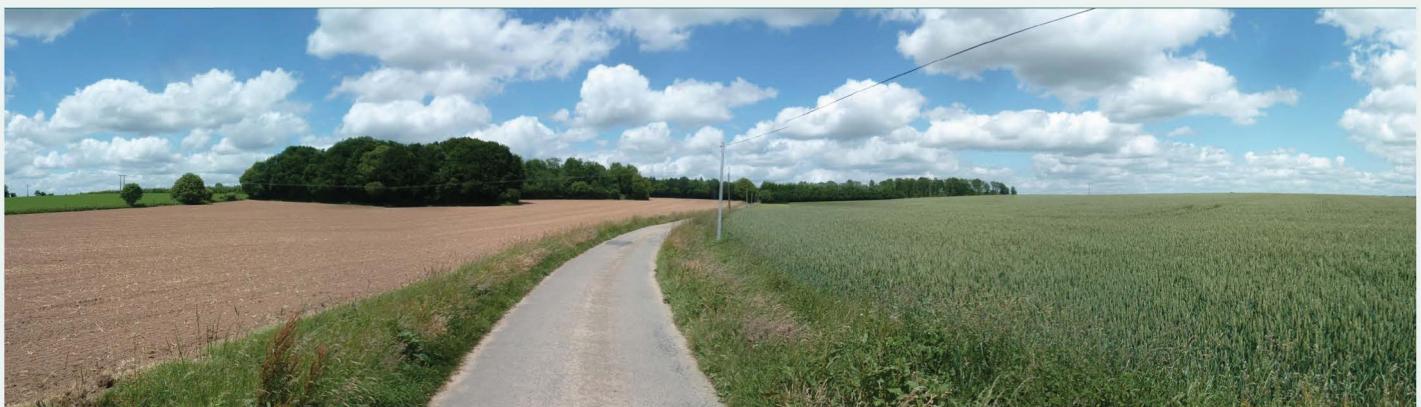
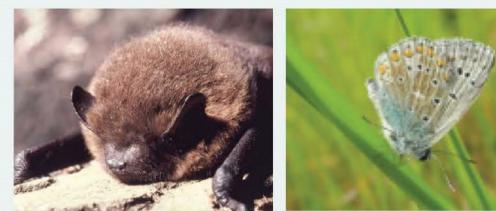


Photo de la zone d'étude

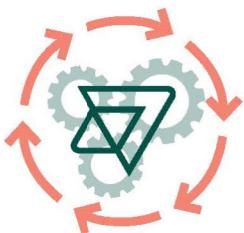




# Alterric

Alterric est une entreprise née de la fusion des activités de développement et d'exploitation d'éoliennes terrestres de la Fondation Aloys Wobben (actionnaire unique du fabricant d'éoliennes ENERCON) et EWE AG (régie locale d'électricité, fournisseur d'électricité du nord de l'Allemagne depuis plus de 90 ans).

Disposant de plus de 30 ans d'expérience dans le domaine des énergies renouvelables, Alterric est l'un des plus grands producteurs d'énergie verte en Europe centrale. Nos atouts, un savoir-faire complet de la planification à l'exploitation des centrales électriques avec une recherche permanente de proximité, d'accès à l'information et de coopération.



## ALTERRIC EN QUELQUES CHIFFRES

**2.300 MW en exploitation**

**9.400 MW de projet**

**250 collaborateurs en Europe**

En tant qu'experts éoliens, nous nous sommes fixé comme objectif de construire un approvisionnement énergétique respectueux du climat basé à 100% sur les énergies renouvelables. L'éolien n'assure pas uniquement la réduction des gaz à effet de serre nocifs pour le climat, il rend également l'Europe et la France indépendantes des importations de matières premières et crée un dynamisme économique local.

**Alterric est présent sur toutes les étapes de votre projet.**

## Contexte éolien général

La France est pionnière en matière d'éolien et s'est fixé plusieurs objectifs à l'horizon 2030 :

- Objectif de 40% d'énergies renouvelables électriques dans la production nationale (contre 20% en 2018)
- Doublement de la production éolienne Onshore d'ici à 2028



*A titre d'information, une éolienne d'une puissance de 4,2 MW correspond à la consommation de 2 100 foyers, soit environ 5 500 personnes.*

*(source : ADEME).*

## CONTACT

Alterric SARL • 2 avenue de la Marionnais, 35131 Chartres de Bretagne • [www.alterrict.fr](http://www.alterrict.fr)

**Pour plus d'information, vous pouvez contacter le responsable du projet :**  
**Nicolas BOUÉ**

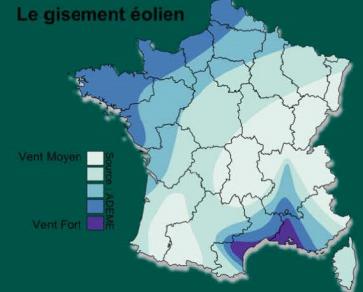
[nicolas.boue@alterrict.com](mailto:nicolas.boue@alterrict.com) • Tél. : 07.86.41.93.36

La France possède le 2ème gisement éolien européen après la Grande-Bretagne.

Dans le cadre d'une politique respectueuse de son environnement, et afin de lutter contre l'augmentation des gaz à effet de serre et le réchauffement climatique, la France a fait le choix de l'éolien dans son mix énergétique.

Les énergies renouvelables ont participé à hauteur de 26.9% de la couverture de la consommation d'électricité de France métropolitaine en 2020. L'éolien a représenté en 2020 8.8 % de la production électrique Française. //

(Source : [Enedis.fr](http://Enedis.fr))



## COMMENT EN SAVOIR PLUS ?

Pour plus d'informations et toute autre question, n'hésitez pas à prendre contact avec nous.



## Tout savoir sur l'énergie éolienne

Pour en savoir plus sur cette énergie locale, renouvelable et non polluante, vous pouvez télécharger le guide pratique de l'ADEME « L'énergie éolienne », à l'adresse :

<https://librairie.ademe.fr/cadic/6427/guide-defi-eolien-10-questions.pdf>

